

DÉCLARATION LIMINAIRE CHSCTM DU 4 OCTOBRE 2018

Madame la Secrétaire Générale,
Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, un bon ministère en matière de santé et sécurité au travail est un ministère qui donne la priorité au bien-être de ses personnels. A l'étude régulière d'indicateurs Santé et Sécurité au Travail pertinents, permettant de cibler précisément les actions à mener.

Ce ministère, par l'intégration et l'appropriation des actions figurant dans le Plan d'Action Ministériel sur les Risques Psychosociaux (PAM RPS) réduirait significativement les congés maladies, liés à la souffrance au travail. Et pourrait en mesurer les économies qui en découlent ! **Depuis 2014, nous attendons toujours que le PAM RPS soit décliné sur le terrain. Il est temps que les chefs de service se saisissent, une bonne fois pour toute, de ce support indispensable à l'amélioration des conditions de travail de nos collègues. Et il y a urgence.**

Ce ministère disposerait de suffisamment de conseillers et d'assistants de prévention pour étudier, en relation avec les autres acteurs de la SST, les déclarations d'accidents de travail en vue d'en ressortir des préconisations fines et pertinentes. **Au vu des temps accordés à ces acteurs, la mission est impossible.**

Ce ministère détiendrait un centre de santé destiné à la prise en charge des Burn-Out, des états d'épuisements professionnels et des personnels victimes d'agressions. **L'Union FO Justice le demande depuis 2016.**

Ce ministère serait doté d'un réseau de médecin de prévention et de psychologue du travail suffisant pour assurer l'intégralité des visites obligatoires et à la demande des agents en son sein. **Les agents font des centaines de kilomètres pour rencontrer un médecin du travail.**

Ce ministère allouerait un budget dédié à la qualité de vie au travail de ses agents pour notamment effectuer toutes les expertises que nécessiterait cette politique ambitieuse. **La chancellerie est directement responsable de cette absence de moyen financier.**

Ce ministère serait en mesure de suivre rigoureusement la mise en œuvre des préconisations émises par son CHSCTM.

MALHEUREUSEMENT, NOUS SOMMES TRES LOIN D'AVOIR ATTEINT CES OBJECTIFS !

Fait à Draveil, le 4 octobre 2018
Les Représentants CHSCTM
de l'Union FO Justice